



Honoraires de transaction

Montants TTC (T.V.A à 20 %), calculé sur le montant de la transaction réalisée à la charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Prix de vente Hors honoraires	Habitation / Professionnel / Parkings / Garages
	Honoraires à la charge du vendeur TTC
Jusqu'à 50.000 €	3.000 €
De 50.001 à 64.999 €	5.000 €
De 65.000 à 79.999 €	7.000 €
De 80.000 à 109.999 €	9.000 €
De 110.000 à 129.999 €	11.000 €
De 130.000 à 149.999 €	12.000 €
De 150.000 à 169.999 €	13.000 €
De 170.000 à 199.999 €	15.000 €
De 200.000 à 224.999 €	16.000 €
De 225.000 à 249.999 €	17.000 €
De 250.000 à 274.999 €	18.000 €
De 275.000 à 299.999 €	19.000 €
De 300.000 à 324.999 €	21.000 €
De 325.000 € à 349.999 €	22.000 €
De 350.000 € à 449.999 €	24.000 €
Au-delà de 450.000 €	5 %

Programme Neuf	5% TTC du prix de vente à la charge du vendeur
Terrain	10% TTC du prix de vente à la charge du vendeur
Honoraires mandat de recherche	Identiques aux honoraires à charge du vendeur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires en vigueur 1^{er} Mars 2023



HONORAIRES DE LOCATION

PART LOCATAIRE :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € / m²
État des lieux d'entrée : 3 € / m²

Dans la limite d'un mois de loyer hors charges

PART PROPRIETAIRE :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € / m²
État des lieux d'entrée : 3 € / m²
Négociation, entremise : Offert

Dans la limite d'un mois de loyer hors charges

État des lieux de sortie : 3 € / m² (hors mandat de Gestion)

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires s'élèvent à 8% TTC des encaissements (hors dépôt de garantie)

Garantie des loyers impayés : 2,20 % TTC du quittancement

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires en vigueur au 1^{er} Mars 2023